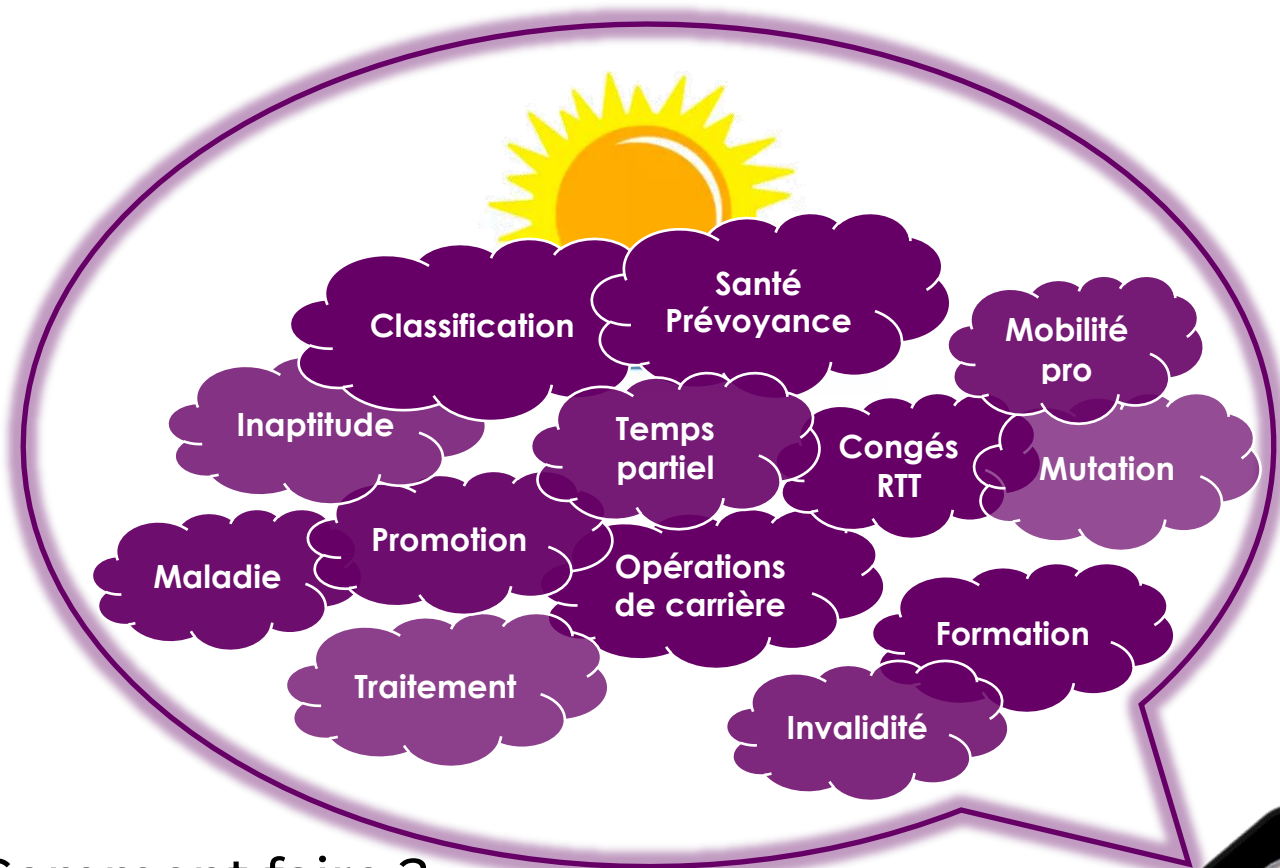


# AGENTS PUBLICS

Le SNAP met à votre disposition  
**UNE PERMANENCE BIMENSUELLE**



## Comment faire ?

Pour obtenir vos réponses réglementaires et légales...

... Vous posez votre question par mail sur :

@ [snap.statutpublic@laposte.net](mailto:snap.statutpublic@laposte.net)



Lors de la prochaine date de permanence, vous recevez votre réponse.

! Pensez à indiquer votre n° de téléphone pour que l'on puisse vous joindre, le cas échéant.

Certaines questions nécessitent des compléments d'information.



### Les dates des permanences :

. 31 Mai	. 14 Juin	. 5 Juillet
	. 28 Juin	. 19 Juillet
		. 30 Août

